

DELEGATION DE M. Stéphan DELAUX

D -20100127

Création d'un équipement fluvial structurant sur la Garonne. Demande de subventions. Autorisation.

Monsieur Stéphan DELAUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant : Mesdames, Messieurs,

Dans la droite ligne de la rénovation des quais, la Ville de Bordeaux désire poursuivre la réappropriation de la Garonne par ses habitants en confortant le réseau de haltes fluviales existant via l'aménagement d'un ponton d'envergure au droit du quai Richelieu.

La Ville de Bordeaux prévoit donc le déplacement de l'actuel ponton Richelieu de 36 mètres de long au niveau du quai des Chartrons, vers les Hangars, pour y installer en lieu et place un ponton de 158 mètres de long permettant de répondre aux insuffisances actuelles en matière de capacité d'accueil notamment en terme de place et de tonnage.

Par ailleurs, dans sa volonté d'exemplarité de développement durable, la Ville de Bordeaux a opté pour l'installation d'une hydrolienne sous le ponton afin de produire de l'énergie.

Compte tenu de son intérêt, cette opération dont le coût prévisionnel (travaux et maîtrise d'œuvre incluse) s'élève à 1.984.810 € HT est susceptible de bénéficier d'un soutien financier de l'Union européenne (FEDER), du Conseil Régional d'Aquitaine et de la Communauté Urbaine de Bordeaux sur la base du plan de financement suivant :

Financeurs	Montant en €	%
Union Européenne / FEDER	595 443,00 €	30%
Conseil Régional d'Aquitaine	396 962,00 €	20%
CUB	496 202,50 €	25%
Ville de Bordeaux	496 202,50 €	25%
TOTAL H.T.	1.984.810,00 €	

Dans l'éventualité où l'un des cofinancements serait moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter l'octroi des cofinancements mentionnés ci-dessus,
- à signer tous documents afférant à ces cofinancements
- à procéder à leur encaissement.

M. DELAUX. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, chacun d'entre-nous souhaite voir plus de vie sur la Garonne. Sans doute ne retrouvera-t-on pas ce que l'on a connu à l'époque de l'activité marchande, mais il faut aujourd'hui réorienter cette activité autour du tourisme, de l'activité sportive, associative et événementielle.

Le diagnostic porté par les professionnels et les acteurs associatifs est tout à fait clair, c'est la nécessité d'améliorer nos équipements d'accostage. Cette délibération va dans ce sens.

Séance du lundi 29 mars 2010

D'ailleurs à l'origine du projet d'aménagement des quais Michel Corajoud avait fait figurer, vous vous en souvenez sans doute, l'idée d'un maxi-ponton. Aujourd'hui le Maire de Bordeaux souhaite que cette réalisation soit mise en œuvre. Ça sera un ponton à la fois très vaste et très événementiel, mais qui permettra aussi d'accueillir des activités sportives attendues par les uns et par les autres.

Il prendra place au droit du quai Richelieu, un peu plus en aval de l'actuel ponton Richelieu, et un peu en amont du Miroir d'eau. Il fera 5,50 m de large.

Ça sera je crois un très bel équipement que nous souhaiterions avoir pour le printemps 2011.

A cette occasion on va déplacer l'actuel ponton Richelieu pour le mettre, à la fin de l'année, à hauteur du Hangar 14 / Hangar 15, ce qui aura pour objectif à la fois de faciliter l'activité des bateliers dans cette direction et d'animer cette partie avec en particulier le H 14.

Mes chers collègues, vous avez le détail des subventions attendues et des participations financières des uns et des autres.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Cette initiative nous semble un début de réponse à l'insistance de notre groupe pour réinvestir le fleuve comme axe majeur de développement durable pour les déplacements de personnes, et pourquoi pas de marchandises.

L'importance de l'investissement, près de 2 millions d'euros, suppose que vous avez quelques pistes – M. DELAUX vient d'en évoquer – sur l'usage à venir de ce ponton.

Qu'en est-il par exemple du projet de navette fluviale que nous avions déjà évoquée, que certains élus de la rive droite comme de la rive gauche portent depuis quelque temps ? Merci.

M. DELAUX. -

Mon cher collègue, en effet ce sujet est débattu à la Communauté Urbaine dans le cadre du Plan Garonne. Il a fait l'objet d'une étude très lourde et il programme des investissements également très lourds en matière de transport passagers. L'échéance de ce projet n'est aujourd'hui pas connue.

Donc les équipements que nous avons programmés ici sur Bordeaux sont des équipements qui cependant prennent en compte cette possibilité. La Communauté Urbaine est associée à cette réflexion et les équipements que nous mettons en œuvre pourront accueillir dès que cela sera opérationnel le navettage passagers envisagé dans le cadre du Plan Garonne que nous attendons également très ardemment.

M. LE MAIRE. -

Merci. Vous savez tous les efforts que nous déployons en liaison avec la Communauté Urbaine pour repeupler effectivement la Garonne.

J'ajoute que dans le cadre de l'opération des Bassins à Flots le Port Autonome est décidé à relancer le projet d'un port de plaisance et d'un port aussi d'hivernage dans le bassin n². Donc j'espère que la mise en place de ces pontons va susciter aussi des initiatives privées et que des bateaux viendront accoster.

Séance du lundi 29 mars 2010

En ce qui concerne la desserte de l'agglomération par bateau rapide, là il y a encore beaucoup de travail à faire avec la Communauté Urbaine parce que ce n'est pas l'enthousiasme. L'expérience qui avait été faite pendant le chantier du tramway entre Lormont et Bordeaux a laissé des souvenirs pas très positifs, notamment aux services financiers de la Communauté Urbaine. Donc il y a beaucoup de travail à faire.

Espérons que cette initiative va permettre de débloquer un peu la situation.

Pas d'oppositions je pense ? Pas d'absentions non plus ?

Merci.

ADOPTE A L'UNANIMITE